

## **Autorisation personnelle pour le nouveau bâtiment de l'organisme la Bouchée généreuse (145, boulevard Wilfrid-Hamel)**

Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Bouchée généreuse pour l'utilisation des lots numéros 1 940 537, 1 940 538 et 4 812 593 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 519 (145, boulevard Wilfrid-Hamel, quartier de Lairet, district électoral Limoilou)

---

### **Activité de participation publique**

#### **Consultation publique en salle et demande d'opinion au conseil de quartier de Lairet**

##### **Date et heure**

11 septembre 2024, à 19 h

##### **Lieu**

Centre communautaire Marchand, 2740, 2<sup>e</sup> Avenue

##### **Déroulement de l'activité**

1. Début de l'assemblée publique du conseil de quartier. La consultation publique et la demande d'opinion sont au point 5 de l'ordre du jour.
2. Accueil et présentation des intervenants. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la consultation publique et de la demande d'opinion.
3. Présentation du projet par l'architecte du requérant.
4. Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Charte de la Ville de Québec – capitale nationale du Québec et la Politique de participation publique de la Ville de Québec, et présentation du projet de modification à la réglementation d'urbanisme.
5. Mention que l'autorisation personnelle n'est pas susceptible d'approbation référendaire.
6. Mention que la consultation publique est seulement en salle.
7. Période de questions et commentaires de l'assistance, puis du conseil de quartier.
8. Recommandation du conseil de quartier.

##### **Activité réalisée à la demande du :**

Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou

---

## Projet

### Secteur concerné

L'autorisation personnelle ne concerne que les lots numéros 1 940 537, 1 940 538 et 4 812 593 du cadastre du Québec, quartier de Lairet, district de Limoilou.

### Description du projet et principales modifications

Le projet consiste à construire un nouveau bâtiment plus grand et plus moderne pour l'organisme la Bouchée généreuse.

L'organisme opère depuis plusieurs années dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. La mission de cet organisme est d'offrir des services, notamment alimentaires, à la clientèle démunie économiquement de la région de Québec. Leur bâtiment actuel est désuet et ne répond plus aux besoins croissants de l'organisation. Il est donc prévu de le démolir et de le remplacer par une nouvelle construction plus spacieuse et adaptée.

Des modifications réglementaires sont requises relativement aux groupes d'usages, la localisation des usages, la marge avant et le pourcentage d'occupation au sol. Afin de permettre la réalisation du projet, il est proposé d'accorder une autorisation personnelle à l'organisme.

### Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=755>

---

## Participation

### Administrateurs du conseil de quartier :

- M<sup>me</sup> Claudette Arsenault
- M. Eric Duguay
- M. Jacques Latulippe, trésorier
- M. René-Pier Légaré-Bouchard
- M<sup>me</sup> Julie Poisson Vice-présidente
- M<sup>me</sup> Julie Tremblay-Potvin, présidente

### Conseillers municipaux

- M<sup>me</sup> Jackie Smith, conseillère du district électoral de Limoilou
- M. Claude Villeneuve, conseiller du district électoral de Maizerets-Lairet

### Personne-ressource

- M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme, Division de la gestion territoriale
- M. Maxime Rochette, conseiller en développement économique, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M<sup>me</sup> Marie-Christine Savard, architecte, Alpha Architecture inc.

### Animation de la rencontre

- M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

### Nombre de participants

- 22 participants, dont 6 administrateurs du conseil de quartier et 16 citoyens

### Recommandation du conseil de quartier

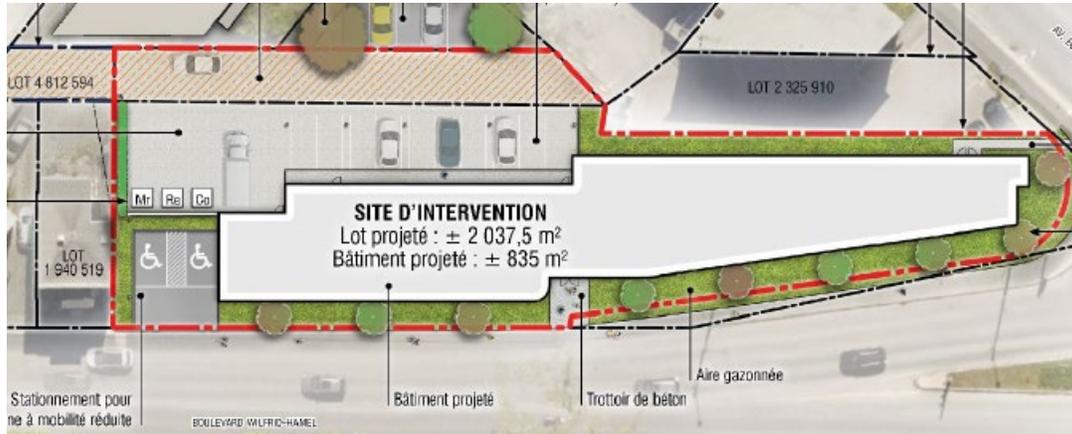
À l'unanimité, le conseil de quartier de Lairet recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter le projet de *Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à une autorisation personnelle à la Bouchée généreuse pour l'utilisation des lots numéros 1 940 537, 1 940 538 et 4 812 593 du cadastre du Québec, R.C.A.1V.Q. 519*

Options soumises au vote		Description des votes
Options	Nombre de votes	
A.	0	<b>Statu quo / refuser la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement de ne pas approuver le projet de règlement
B.	6	<b>Accepter la demande</b> Recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de règlement
<b>Abstention</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	

### Questions et commentaires du public

- **Trois citoyens de la rue Jalobert** : Ils mentionnent le problème de la clientèle de la Bouchée généreuse qui se stationne dans la rue Jalobert et dont les voitures empêchent les résidents de quitter leur cour. Ça implique de surveiller leur entrée de cour les jeudis et ça occasionne des interactions désagréables avec la clientèle de l'organisme. Ils proposent qu'il y ait une entente avec ExpoCité pour que la clientèle se stationne au Grand Marché. **Mme Jackie Smith, administratrice d'ExpoCité, affirme que M<sup>me</sup> Chénier d'ExpoCité et M<sup>me</sup> Gravel de la Bouchée généreuse ont des échanges à ce sujet pour une tolérance les jours de distribution.**
- **Citoyen de la rue Jalobert** : Il demande où seront entreposées les matières résiduelles avec la nouvelle construction. Il se demande s'ils seront entreposés plus près de leur résidence. **Réponse du requérant** : *L'entreposage se fait à l'arrière, mais près du bâtiment de l'organisme et derrière une haie ou une clôture (près du*

stationnement pour les personnes à mobilité réduite sur l'illustration). Les matières sont collectées deux fois par semaine.



- Citoyen au coin des rues Jalobert et Eugène-Lamontagne** : Il demande s'il y aura des mesures pour réduire les nuisances durant les travaux. Il demande quand commenceront les travaux. **Réponse du requérant** : *Le Groupe Trudel sera responsable des travaux. Il est prévu de mettre en place un comité de suivi avec le voisinage pour bien communiquer lors des travaux. Pour l'échéancier des travaux, la priorité est actuellement de relocaliser la Bouchée généreuse, puis de compléter le financement pour le nouveau bâtiment. Il n'y a pas encore de date prévue pour le chantier sur Wilfrid-Hamel.*

### Questions et commentaires des administrateurs

- M<sup>me</sup> Jackie Smith** : Elle demande au requérant quels sont leurs plans pour le stationnement. Selon ses informations, ExpoCité ferait preuve de tolérance auprès de la clientèle de la Bouchée généreuse. Pourquoi le projet n'a-t-il pas prévu plus de stationnement? **Réponse du requérant** : *Parfois oui, parfois non. On a des clients et des bénévoles qui reçoivent des contraventions. Il y a parfois des surveillants à l'entrée du stationnement. On souhaite une entente signée avec le Grand Marché ou ExpoCité. Construire plus de stationnements impliquerait un stationnement souterrain avec des coûts énormes pour une seule journée de distribution par semaine sans que ça contribue à la mission de l'organisme.*
- M<sup>me</sup> Jackie Smith** : Elle soulève un enjeu d'équité avec d'autres organismes. Elle donne l'exemple du centre Jean-Guy Drôlet qui n'utilise pas le stationnement d'ExpoCité. Ou l'équité entre les clients du Grand Marché et ceux de la Bouchée généreuse. **Réponse d'une intervenante en sécurité alimentaire** : *Le centre Jean-Guy Drôlet a une tolérance pour le stationnement (dans la rue?) lors des distributions. Réponse du requérant* : *C'est injuste, mais c'est imprévisible. C'est toléré certains jours, mais pas d'autres en raison d'événements. Par exemple, une*

*personne peut être entrée le matin, mais recevoir une amende en sortant en début d'après-midi. C'est pourquoi l'organisme veut une entente signée.*

- **Administratrices et administrateurs** : Ils sont d'avis que la Ville peut trouver une solution avec la Bouchée généreuse pour ses besoins ponctuels de stationnement alors que celui d'ExpoCité est vide la plupart du temps. La Ville a deux ans pour trouver une entente avant la fin de la construction du nouveau bâtiment.
- **Administratrice** : Elle a vécu sur la rue Jalobert et elle est d'avis que les gens devraient se stationner au Grand Marché et ne pas gêner les gens de la rue Jalobert. La bande cyclable de la rue Jalobert a enlevé du stationnement sur rue.
- **Administrateur** : Il demande quelle toiture est prévue pour le nouveau bâtiment et s'il y aura des bornes pour les véhicules électriques. **Réponse du requérant** : *Le projet prévoit une terrasse et l'aménagement au sol réduit les ilots de chaleur. À cette étape des plans, il n'a pas été question de borne de recharge.*
- **M. Claude Villeneuve** : Il mentionne qu'un autre commerce voisin est en contact avec ExpoCité pour utiliser des cases de stationnement. ExpoCité est à la recherche de revenus et a des stationnements vacants durant de grandes parties de la journée ; à son avis il y a moyen de se parler et de s'entendre.
- **Administratrice** : Elle aime l'architecture proposée avec un bâtiment en bordure de rue et bien fenestré. Elle aurait aimé avoir du mobilier urbain ou un lieu de rencontre pour les passants.
- **Administrateur** : Il salue l'idée d'avoir prévu un étage de plus pour des locaux communautaires d'autres organismes. Il veut rendre hommage à la famille Gravel face aux défis rencontrés pour obtenir l'aide requise pour la réalisation du projet. Dommage qu'il ait fallu un acteur économique pour que le projet se réalise.
- **Autre administrateur** : La Ville ne retournait pas les appels de la Bouchée généreuse et le maire aurait pu faire quelque chose. **Réponse de M<sup>me</sup> Jackie Smith** : *C'est quand même la Ville qui offre de vendre le terrain, et il y a eu des rencontres entre la Ville et l'organisme.*
- **Présidente** : Après le vote favorable, elle rappelle que la Bouchée généreuse est une institution dans Lairet et se réjouit des récents développements. Il faut travailler ensemble et trouver des solutions pour que ce projet soit un succès.

---

## Nombre d'interventions

15 interventions

---

## Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou.

---

## Réalisation du rapport

### Date

13 septembre 2024

### Rédigé par

M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

### Approuvé par :

Mme Julie Tremblay-Potvin, présidente du conseil de quartier de Lairet